Communiqué de presse

RAPPORT INVESTISSEMENT RESPONSABLE Paris, 30 juin 2022

La Macif franchit une nouvelle étape dans sa stratégie de sortie des énergies fossiles

- **Dès juillet 2022, dans le cadre de sa nouvelle stratégie pétrole et gaz, la Macif exclura de ses futurs investissements les entreprises principales développant de nouvelles capacités de production pétro-gazière, ainsi que celles dont plus de 5% du chiffre d'affaires est lié à la production d'hydrocarbures non conventionnels sous leur acception la plus large.**

- **Rapport Investissement Responsable 2021 de la Macif : 11 milliards d'euros d'encours sur des investissements verts pour la Macif, qui poursuit sa stratégie de décarbonation.**

« Avec sa nouvelle politique pétrole et gaz, la Macif accélère sa transition énergétique et poursuit sa stratégie de décarbonation avec 11 milliards d'euros d'encours sur des investissements verts. Nous poursuivons ainsi nos actions pour un monde plus juste et plus soutenable pour notre planète, car protéger le présent et permettre l'avenir pour nous tous et les générations futures, conformément à notre raison d'être ». **Philippe Perrault, Président de la Macif**

A l'occasion de la sortie de son 6ème rapport Investissement Responsable, la Macif annonce sa nouvelle stratégie d'exclusion dans le secteur du pétrole et du gaz. Ces engagements viennent compléter ceux pris par la Macif en 2020 pour contribuer à l'objectif de limitation du réchauffement climatique à 1,5°C d'ici la fin du siècle. Ils confortent ainsi la position de la Macif comme acteur financier engagé en faveur de la transition énergétique dans ses activités d'investissements socialement responsables.

Cette politique est fondée sur trois piliers :

- le financement de la transition énergétique
- l'engagement et le dialogue avec les émetteurs afin de soutenir leurs démarches de transition énergétique
- et l'exclusion des moins vertueux.

>>> La nouvelle politique pétrole et gaz de la Macif : une stratégie d'exclusion de tous les hydrocarbures non conventionnels

Pétrole, gaz de schiste, sables bitumineux… : les activités liées à ces hydrocarbures non conventionnels contribuent de façon massive aux dérèglements climatiques. L'agence internationale de l'énergie dans son scénario Net Zéro à 2050 préconise l'arrêt du développement de nouveaux projets pétro-gaziers.

La nouvelle politique pétrole et gaz de la Macif d'exclusion repose sur la **prise en compte exhaustive des hydrocarbures non conventionnels** : pétroles et gaz issus de la fracturation hydraulique, gaz de schiste, pétroles extra lourds, méthane de couche, forages ultra profonds et forages en Arctique) et sur l'exclusion des entreprises développant de nouvelles capacités de production pétro-gazière.

La Macif s'engage à réduire son exposition aux entreprises les plus impliquées dans la production des pétroles et gaz non conventionnels, énergies dont l'extraction a les impacts les plus délétères sur le climat et l'environnement : à partir de juillet 2022, elle exclura de ses nouveaux investissements les entreprises dont plus de 5% du CA dérive des hydrocarbures non conventionnels, dans leur acception la plus large, ainsi que celles dont la stratégie d'investissement est incompatible avec une trajectoire de neutralité carbone scientifiquement reconnue.

Afin de soutenir les émetteurs dans leur démarche de transition et d'aligner ses investissements avec le scenario Net Zero de l'Agence internationale de l'Energie, la Macif, par l'intermédiaire de sa société de gestion OFI AM, s'engagera auprès des émetteurs impliqués dans des projets d'expansion de leurs capacités de production afin de leur demander de mettre en œuvre une démarche de transition. Les émetteurs ne mettant pas en œuvre cette démarche seront susceptibles d'être exclus, à l'issue de la démarche d'engagement en 2025.

>>> Rapport Investissements responsables 2021 : 11 milliards d'euros d'encours sur des investissements verts pour la Macif, qui poursuit sa stratégie de décarbonation

La Macif s'engage à contribuer à l'objectif européen de neutralité carbone d'ici 2050 en actionnant l'ensemble des leviers à sa disposition :

- Une stratégie de sortie du charbon thermique et des hydrocarbures non conventionnels d'ici 2030 : en 2021, la Macif a renforcé l'ambition de sa stratégie de sortie du charbon avec des seuils d'exclusion rendus plus stricts en 2021.
- Le financement d'entreprises engagées en faveur de la transition énergétique à travers des investissements en private equity et dettes non cotées.
- L'optimisation de l'intensité énergétique de son portefeuille d'actifs.

La Macif s'est également engagée à suivre les analyses Transition Energétique d'OFI AM (97 % de taux de couverture à fin 2021) et à exclure de ses investissements les émetteurs classés en risque fort suite à cette analyse.

Consciente de l'urgence d'agir pour lutter contre le changement climatique et de l'influence que peuvent avoir les investisseurs institutionnels en la matière, la Macif a mandaté OFI AM pour créer un fonds laboratoire neutre carbone. La Macif et ses filiales y ont investi 50 millions d'euros. Son objectif est de réaliser un investissement globalement neutre en carbone en 2050, tout en investissant dans des activités représentatives de l'économie réelle.

>>> Fonds direct à impact : la Macif s'engage pour les fonds SWIFT

En 2019, le premier fonds d'investissement direct à impact, SWEN Impact Fund For Transition (SWIFT), dédié aux infrastructures de gaz renouvelables dans les territoires a été lancé. A fin 2021, ce fonds avait contribué au financement de trente méthaniseurs et vingt unités de récupération en France et en Europe, contribuant de fait à la production d'une énergie renouvelable. En 2021, le fonds successeur a été lancé. Ce dernier consacrera plus de la moitié de ses investissements au biométhane et une part croissante de ceux-ci à l'hydrogène vert. La Macif et ses filiales se sont engagées à investir dans ces fonds 85 millions d'euros.

>>> Protéger l'Océan c'est aussi protéger le Climat.

Le fonds Blue Ocean a été lancé en septembre 2021 au Congrès Mondial pour la Nature. Il s'agit du 1er fonds à impact européen innovant pour soutenir des start-ups qui œuvrent pour la protection et la régénération de l'Océan. Ce fonds à impact positif bénéficie de l'expertise scientifique de l'IFREMER. En 2021, la Macif et ses filiales se sont engagées à investir 25 millions d'euros sur ce fonds.

En 2020, la Macif et ses filiales, à travers OFI AM, ont engagé une démarche de dialogue auprès d'une liste d'émetteurs ciblés pour leurs activités au sein de son portefeuille, afin de lutter contre la pollution plastique. Cette campagne a permis d'identifier les bonnes pratiques de certains émetteurs, mais aussi les difficultés rencontrées par certains, du fait notamment de la polyvalence du plastique et de la difficulté à trouver des alternatives couvrant l'ensemble de ses applications.

A fin 2021, 170 millions d'euros étaient investis par la Macif et ses filiales sur une obligation de la Banque mondiale dédiée à l'accès à une eau salubre et à la santé des océans.

A propos de la Macif ● Assureur mutualiste, la Macif s'engage au quotidien auprès de ses 5,7 millions de sociétaires et clients pour protéger le présent et permettre l'avenir. La Macif propose des offres et services de protection simples et utiles en assurances dommages, santé-prévoyance et finance-épargne. Gérant plus de 18 millions de contrats, la mutuelle d'assurances a réalisé un chiffre d'affaires de près de 6 milliards d'euros en 2021. Depuis janvier 2021, la Macif est affiliée à Aéma Groupe. Aéma Groupe, né du rapprochement entre Aésio Mutuelle et Macif, imagine chaque jour les contours d'un monde plus juste et plus humain en plaçant la prévenance au cœur de la relation avec ses adhérents, sociétaires et entreprises clientes. Plus d'infos sur www.macif.fr.

Macif élue marque préférée des Français dans la catégorie compagnies d'assurance en 2022

*Étude réalisée du 12 au 13 janvier 2022 par La Marque Préférée des Français auprès de 1 022 répondants représentatifs de la population Française - terrain réalisé par OpinionWay - dans la catégorie Compagnies d'assurance.

Contacts presse :

Marion Quint : 06 28 11 56 38 – mquint@macif.fr

Marina Ducros : 06 13 55 57 98 **–** mducros@macif.fr